

PROGRAMME DE FORMATION

Jeu et marionnette : une médiation à visée thérapeutique et/ou éducative

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Personnel médico-social et social :
éducateurs, animateurs psychologues,
psychomotriciens, artistes intervenant dans le
cadre éducatif et ou thérapeutique

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir les notions de cadre et de jeu
Définir la posture de médiateur
Définir concrètement les apports de la marionnette comme outil de médiation à visée thérapeutique et ou éducative
Concevoir et animer un atelier de manipulation de marionnette selon les besoins et les spécificités du public

Programme

Définir et comprendre la notion de cadre
Réfléchir un dispositif jeu et marionnette au sein du cadre
Cerner la posture la plus juste pour mener un atelier jeu et marionnette
Histoire et notions de "jeu" et "marionnette"
Découverte de la marionnette comme discipline artistique
Apports cognitifs et psychiques de la marionnette
Approche pratique de la sensorialité (toucher, ouïe, odorat, vue, système vestibulaire et proprioceptif...)
Exercices pratiques, mise en pratique de séance type
Construire et questionner en autonomie un atelier jeu et marionnette

Méthodes et supports

Apports théoriques et analyses de cas pratiques

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.